



REVUE DE L'U.KA

Volume 10, n. 20 (décembre 2022)

A l'ère du numérique

**Université Notre-Dame du Kasayi
KANANGA**

Le mythe de l'Université en R. D. Congo

Augustin TSHITENDE KALEKA

Professeur à l'Université Pédagogique de Kananga (UPKAN)

Introduction

Employé souvent pour désigner un récit qui explique les origines de quelque chose, le mot mythe renvoie aussi à une amplification ou une déformation d'un fait ou d'un phénomène social par l'imagination collective. C'est en ce dernier sens que nous l'entendons quand nous parlons ici du « mythe de l'université ». C'est dire qu'il s'est créé et répandu dans l'imaginaire congolais une mauvaise compréhension et une déformation du rôle et des fonctions de l'université, cette institution sociale de grande importance chargée de l'éducation à côté de la famille et de l'école. Les conséquences de cette déformation sont dommageables et pour la société et pour l'université. Il est temps de rectifier le tir, de mettre les points sur les i, si nous voulons éviter la noyade complète du navire. Après avoir dit brièvement un mot sur l'origine et la définition de l'université, nous parlerons du rôle et de la mission de l'université pour terminer par l'examen critique des mythes qui circulent à son sujet.

1. Origine et définition de l'université

Le mot « *université* », vient du latin « *universitas* » qui signifie « généralité », « universalité des choses ». À Paris et dans d'autres grandes villes, il y avait des corps des professeurs et des étudiants où l'on enseignait tous les arts et toutes les sciences qui formaient les esprits et rendaient les hommes savants. Comme les connaissances transmises et enseignées dans ces corps concernaient tous les domaines du savoir connus en ce moment-là, à savoir la grammaire, la poétique, la rhétorique, les mathématiques, la théologie, la médecine et la jurisprudence, l'on donna à ces corps le nom d' « *universitates* ». Ainsi, comme le dit Voltaire, « le nom d'*université* vient de la supposition que ces quatre corps, que l'on nomme facultés (la théologie, le droit, la médecine et les arts), faisaient l'universalité des études, c'est-à-dire comprenaient toutes celles que l'on peut faire ». Selon son acception actuelle, nous pouvons dire que l'uni-

versité est « un établissement d'enseignement supérieur formé par plusieurs facultés et qui délivre plusieurs diplômes/degrés académiques. Ces établissements peuvent comprendre, outre les facultés, nombre de départements, d'ordres, de centres de recherche et d'autres entités »¹.

2. Rôle et mission de l'université

La mission confiée à l'université varie selon l'espace et le temps. En d'autres termes, les caractéristiques de l'université et ce que l'on attend d'elle dépendent de l'époque à laquelle on se situe et d'un pays à un autre. Mais, généralement, l'on reconnaît que l'université accomplit cette triple mission : enseignement, recherche et service à la société. Il n'est pas inutile de préciser en quoi consiste cette triple fonction de l'université.

D'abord la fonction d'enseignement. L'on ne peut pas concevoir une université où l'on n'enseigne pas, une université sans étudiants. Si donc on crée des universités et si l'on y va, c'est pour y enseigner et y apprendre quelque chose. Et pourtant, à l'école primaire et à l'école secondaire on enseigne aussi. Mais, ce qui fait qu'un enseignement soit « universitaire », c'est qu'il est un enseignement « supérieur ». C'est dire que l'enseignement culturel, professionnel et lié à la recherche que dispense l'université est « supérieur » en ce sens précis qu'il n'y en a plus un autre au-dessus de lui, du moins à l'intérieur de cette institution². Les grandes écoles donnent aussi un enseignement supérieur. Ce qui fait la spécificité de l'enseignement universitaire, c'est qu'il n'est pas seulement professionnel. En effet, même si l'université forme des architectes, des juristes, des enseignants ou des médecins, la spécificité de son enseignement en tant qu'enseignement universitaire est liée à un plus qui est la recherche. « L'université, écrit Olivier Reboul, enseigne des savoirs qui se font et les enseigne en les faisant, avec toutes les questions, tous les doutes que comporte ce faire »³. Ainsi donc l'enseignement universitaire est inséparable de la recherche.

La recherche, comme « production de savoirs nouveaux, dont le contenu est publiquement contrôlable »⁴, comporte l'invention et la preuve comme deux moments principaux. Si l'une n'est pas programmée parce qu'elle doit être libre, l'autre doit être programmée parce

1 <https://lesdefinitions.fr/universite>, consulté le 19 juin 2022.

2 O. REBOUL, *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, 1989, p. 44.

3 *Ibid.*, p. 45.

4 *Ibid.*,

que n'est scientifique que ce qui peut être prouvé et que l'on peut reproduire. La recherche universitaire est donc dite fondamentale parce qu'elle est « libre et désintéressée » ; elle est aussi diffusée publiquement : une recherche universitaire ne contient pas de secret qui doive être caché. Telle est la première fonction de la recherche universitaire. La deuxième réside dans le maintien et la conservation, à la manière d'une bibliothèque ou d'un musée. En effet, pour reprendre l'expression d'Alain Touraine, l'université n'est pas « seulement un laboratoire, mais un conservatoire ». Elle conserve non seulement des choses, mais aussi des savoirs et des valeurs. Ainsi, « l'université est la mémoire intellectuelle et critique d'une société. Elle transmet un héritage culturel et sacré ; sacré parce que inutile et fragile, qui disparaîtrait sans elle »⁵.

Dire que l'université est une mémoire « critique » de la société indique une autre fonction de la recherche universitaire : une fonction de « réflexion ». En effet, l'université est le lieu de la réflexion, et c'est ce qui la distingue de toutes les autres institutions : elle est là pour réfléchir, pour s'interroger sur ce que l'on sait ou croit savoir de l'homme, du monde, de la société. Quête de l'unité du savoir (d'où la nécessité et l'importance de l'interdisciplinarité), la réflexion doit également porter sur la juste application de ce savoir. Que serait l'essor des sciences sans une réflexion éthique sur leurs applications ? Il existe bien sûr d'autres lieux où la critique s'exerce, « mais l'université est le seul lieu où la critique est institutionnalisée, officielle en quelque sorte »⁶. Comme la philosophie qui pose tout le temps la question du « pourquoi », l'université est le lieu où l'on a le droit de poser sereinement et méthodiquement cette question et aussi y répondre, dans toute indépendance d'esprit et sans être inquieté.

Quant aux fonctions qu'assume l'université envers la société, il y en a trois : la collation des grades, la formation des adultes, l'orientation et l'insertion professionnelle. Par la collation des grades, l'université reconnaît les connaissances approfondies de ceux qui les reçoivent et leur compétence dans les différentes matières qu'elle leur a enseignées. Quant à la formation des adultes, elle est bénéfique non seulement aux formés, mais aussi à l'université. En effet, par elle, l'université a la possibilité de s'adresser à un public différent et de profiter de l'expérience pratique et professionnelle des formés. Parce que le parcours universitaire est diplômant et donne accès à l'exercice d'un métier, on inclut

5 *Ibid.*, p. 46.

6 *Ibid.*, p. 47.

parmi les missions confiées à l'université l'orientation et l'insertion professionnelle. Ainsi, les missions de l'université ne sont plus limitées à la production et à la diffusion des connaissances et des savoirs, mais elles s'étendent également et de plein droit à la formation professionnelle. Par cette dernière, l'université rend service à la société en préparant ceux qui s'occuperont de différentes tâches en son sein et assumeront plusieurs responsabilités pour son bien.

Résumant et condensant les différents textes officiels, L'Annuaire-statistique de l'enseignement supérieur et universitaire présente ainsi la mission confiée à l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo :

- « 1. L'Université a pour mission : d'assurer la formation des cadres de conception dans les domaines les plus divers de la vie nationale et immédiatement utilisables pour le développement social et économique du pays, d'organiser la recherche scientifique fondamentale appliquée, orientée vers la solution des problèmes spécifiques du pays, tenant compte de l'évolution de la science, des techniques et de la technologie.
- 2. L'Institut Supérieur Technique doit viser : à former des cadres spécialisés dans les domaines des sciences et des techniques appliquées, à former des cadres intermédiaires dans le domaine des arts et métiers, à faire de la recherche sur l'adaptation des techniques et technologies nouvelles aux conditions du pays, d'encourager les talents artistiques.
- 3. L'Institut Supérieur Pédagogique a pour objectifs : de pourvoir aux besoins du pays en enseignants de très haut niveau de formation générale et spécialisée, de préparer les futurs formateurs, non seulement aux tâches traditionnelles d'enseignement mais aussi et surtout à une prise de conscience de leur rôle d'encadreur politique, de la noblesse de leur mission, de l'honneur de leur profession et de la dignité de leur personne, de s'occuper de la recherche dans le domaine de la pédagogie en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire national, de vulgariser les résultats de ces recherches notamment par la rédaction et la diffusion des manuels scolaires adaptés à ces deux niveaux de l'enseignement »⁷.

⁷ <https://docplayer.fr/7408558-Annuaire-statistique-de-l-enseignement-superieur-et-universitaire.html>, consulté le 20 juin 2022.

Comme on peut le remarquer, il ne s'agit là que d'une application de la mission universelle de l'université aux conditions particulières du pays avec un accent particulier placé sur le problème du développement.

3. Les mythes de l'université

En regardant de près le rôle et les fonctions de l'université et la réalité de l'université en République Démocratique du Congo, il saute sans difficultés aux yeux qu'entre les deux se trouve un hiatus très grand. S'il est permis de penser qu'il a toujours existé un écart entre l'idéal et la réalité, on peut en inférer qu'il n'y a pas de quoi s'alarmer outre mesure sur la réalité congolaise. On pourrait même ajouter aussi que, partout dans le monde, les universités ont connu ou connaissent des moments de crise. Même si cela est vrai, le simplisme de ce raisonnement réside toutefois dans le fait de ne pas voir que, en ce qui concerne la situation congolaise, l'écart entre les objectifs et la réalité est trop grand. Que deviennent alors ces objectifs s'ils ne figurent que sur papier dans des documents officiels et qu'ils ont du mal à être traduits dans la réalité concrète ? Or, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le brouillage des objectifs qui peinent à être concrétisés est souvent catastrophique⁸. C'est ainsi que l'imagination collective en arrive à amplifier et à déformer le sens, le rôle et les fonctions de l'université pour se créer justement ses propres « mythes ». Nous en avons épinglé deux principaux : le mythe de l'université comme solution pour tout le monde et le mythe de l'université comme porte du bonheur.

3.1. Le mythe de l'université comme solution pour tout le monde

En RD Congo, l'on pense que tout le monde doit aller à l'université et qu'il faut absolument avoir un diplôme universitaire pour réussir dans la vie. L'université apparaît ainsi comme solution à tout. J'ai un neveu qui vient de terminer ses humanités secondaires et qui a obtenu son diplôme d'État dans les conditions que tout le monde connaît actuellement, c'est-à-dire grâce au « système labo ». Il termine le secondaire au moment où ceux de son âge viennent de terminer le graduat. Irrégulier aux cours, il a passé d'une classe à une autre en changeant plusieurs fois les écoles et en se faisant fabriquer de faux bulletins. Asocial et violent, il

8 A. TSHITENDE KALEKA, *Nécessité et pertinence d'une approche philosophique de l'éducation et de sa crise*, dans *Revue de L'U.KA*, vol. 9, n. 17-18 (2021), p. 47- 61.

s'était fait milicien en rejoignant le mouvement Kamwina Nsapu. Ayant donc « obtenu » son diplôme avec 51%, il est venu, au début de cette année académique, m'exprimer son désir d'aller à l'université ! Ce cas est symptomatique de beaucoup d'autres.

Il s'est développé dans l'imaginaire congolais l'idée selon laquelle la clé de la réussite passe par l'université, bien que cela soit démenti par l'expérience quotidienne. Alors que nous avons hérité de la colonisation belge trois pôles universitaires (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani), avec la politisation de tout et pour des raisons électoralistes, chaque politicien s'est cru dans l'obligation de construire une université dans son village ou sa circonscription électorale. Des masses de jeunes se sont alors ruées vers ces universités de proximité. Avec l'augmentation de la population, même les anciennes universités ont dû accueillir un nombre très élevé d'étudiants dépassant de loin leur capacité d'accueil prévue lors de leur construction. Conséquence : les auditoires sont bondés, les étudiants entassés les uns contre les autres comme les sardines dans une boîte. C'est le phénomène de la massification de l'université, c'est-à-dire une université des masses.

Se pose alors une question pertinente : l'université doit-elle être réservée à une élite ou ouverte à tout le monde ? Dans le passé, l'accès à l'université était soumis à de rigoureux critères de sélection. L'accent était ainsi mis sur la « qualité » de ceux que l'on accueillait et qui se destinaient aux études universitaires. Ce souci de la qualité, qui restait permanent tout au long de la formation, a fait que de nos universités sont sorties la crème intellectuelle et l'élite de notre pays. Mais avec la démocratisation et la massification dont nous avons parlé, l'on met plus l'accent sur la « quantité » que la qualité. Il n'y a plus de rigueur dans la sélection des étudiants et les différents concours d'admission ne sont en réalité que de simples formalités. Si l'on a déjà payé ses frais d'inscription, l'on est déjà presque sûr d'être admis. C'est dire en d'autres termes que l'argent est resté le seul critère d'admission, comme il joue également un rôle non moins important dans la réussite et le passage des promotions. La démission de l'État dans la prise en charge correcte des professeurs, les conditions précaires de vie et de travail de ces derniers ont fait de l'université congolaise un lieu de business parmi tant d'autres. Plus on recrutera un grand nombre d'étudiants, plus on aura de l'argent. Si l'on est sévère dans les critères de sélection, dans la passation des examens et les critères de délibération, l'on fera fuir un grand

nombre d'étudiants et leur départ sera un énorme manque à gagner pour l'université. L'université opte ainsi pour l'accueil du plus grand nombre, la qualité est sacrifiée sur l'autel de la quantité et cela entraîne comme conséquence le nivellement. Faut-il choisir, et peut-on choisir, entre le risque d'élitisme et le risque de nivellement ?

Entre une université de masse et une université élitiste, que choisir ? Est-il possible de choisir ? Notre pays a-t-il besoin d'une université de masse ouverte à tous ou d'une université très sélective et très fermée destinée à produire et reproduire des élites en recrutant d'emblée dans une minorité d'étudiants ? Répondre à ces deux impératifs opposés devait en principe être le travail d'une politique universitaire nationale qui malheureusement semble ne pas exister. Comme si une réflexion théorique sur ces questions n'était pas nécessaire, la pratique laisse voir que dans notre pays, l'université est voulue comme une université de masse. Cette massification de l'université a pourtant des exigences que l'on semble négliger : l'allocation des moyens conséquents à l'enseignement universitaire et l'existence des infrastructures suffisantes, adéquates et appropriées répondant au standard international. Sans moyens conséquents et sans infrastructures adéquates, la massification de l'université conduit à la crise que nous connaissons aujourd'hui : des universités bondées, pleines à craquer, mais qui, en réalité, pour la plupart, ne sont que des prolongements de l'école secondaire tant la qualité de ceux qui en sortent laisse à désirer.

Ainsi, au lieu que sortent de nos universités des gens capables de trouver des solutions à nos problèmes, et notamment au problème du développement, il en sort chaque année des gens inutiles à la société, comme si nos universités contribuaient elles-mêmes au sous-développement. En effet, un des défis majeurs de notre société c'est le développement. Et, comme l'écrivait déjà en 1982 Mgr Martin Bakole, « l'universitaire doit se caractériser par une capacité de créativité qui permettra de trouver par soi-même des solutions valables et adaptées aux multiples problèmes inattendus qui pourront se poser à lui »⁹. Or, nos universitaires, au lieu d'apporter des solutions à la société, deviennent eux-mêmes un nouveau problème social car ils sont là déboussolés, désaxés et désenchantés. Eux, « qui devraient être de véritables agents de développement, hommes de métier, conducteurs d'hommes, capables de

9 BAKOLE WA ILUNGA, *Université et développement rural*, Kananga, Éditions de l'Archidiocèse, 1982, p. 21.

transformer les situations inhumaines en situations humaines, d'exploiter ces richesses potentielles immenses et les mettre à la disposition du peuple »¹⁰ sont là à ne rien faire. Et Mgr Bakole en arrive à ce constat amer : « Il y a là une question angoissante qui devrait peut-être nous amener à un constat d'échec de notre système d'enseignement supérieur. La société zairoise se plaint de la qualité et des aptitudes de nos diplômés. (...) Dans l'ensemble, nos diplômés ne semblent pas avoir l'impact, le rayonnement souhaité sur le développement du pays, le peuple semble déçu dans son attente justifiée. Avec un si grand nombre d'universitaires, le pays devrait quand même pouvoir progresser rapidement. Apparemment le produit fini ne répond pas assez à l'attente justifiée du peuple »¹¹.

Il y a 40 ans que Mgr Bakole a fait ce constat. 40 ans après, la situation n'a pas changé ; bien au contraire, elle est devenue pire. Nous avons assisté à la création des universités même dans les villages les plus reculés. Chaque année, il en sort des dizaines de milliers de diplômés. Mais de quelle qualité ? Il est absurde d'opposer une université de masse à une université élitiste. En effet, un enseignement universitaire de qualité pour tous augmente aussi le nombre des étudiants les meilleurs. Si le niveau de cet enseignement est construit sur une base solide, on élargit le vivier d'où sortiront les meilleurs étudiants. C'est dire qu'une université de masse de qualité augmente automatiquement le nombre d'étudiants qui feront partie de l'élite de la société. Inversement une université de masse médiocre est une catastrophe et pour l'élite et pour la société. La pratique qui veut donc qu'au Congo tous soient inscrits à l'université, quels que soient leur niveau et leur qualité, et que tous ceux qui y sont inscrits réussissent à tout prix sonne le glas de l'université et creuse la tombe de la société.

Nous pensons pour notre part que l'université n'est pas faite pour tout le monde ! À voir l'allure avec laquelle se dégrade la situation, il devient indispensable de mettre en œuvre une réforme qui instaure des prérequis à l'entrée à l'université, c'est dire qu'il faut préciser les conditions de filière ou de niveau pour qu'un diplômé d'État accède à telle ou telle licence (ce qu'on appelait graduat). Un doyen d'une faculté d'une université de Kananga dont nous taisons le nom raconte que, sur plus de 110 étudiants qui avaient participé au concours d'admission,

10 *Ibid.*

11 *Ibid.*

seuls 6 avaient réussi. Informé de ces résultats, le comité de gestion de l'université l'a convoqué et lui a demandé : « Vous allez organiser un auditoire avec 6 étudiants ? ». Quelques jours après, il a trouvé aux valves que tous les candidats étaient retenus sur la liste des inscrits ! Les exemples pareils sont légion. Une mauvaise politique de recrutement nous emmène à ce résultat effroyable que, sur 100 étudiants que compte un auditoire, une dizaine seulement méritent d'y être, tous les autres ne sont pas à leur place. Et l'on se pose souvent cette question : comment sont-ils arrivés là ?

Il n'entre pas dans la mission de l'université d'apprendre à lire et à écrire. Ces fondamentaux, on les acquiert à l'école primaire et à l'école secondaire. Si le mal de l'université est profond, c'est qu'il plonge ses racines jusqu'à cet enseignement de base qui, lui aussi, a perdu en qualité parce que les pratiques sont partout les mêmes. Imaginez alors la peine des professeurs d'université face à ces étudiants qui ne savent ni lire ni écrire. Et à Mgr Bakole de s'écrier : « Que l'université soit une université, et non pas une école secondaire prolongée »¹². Si déjà la base manque, sur quoi peut-on donc construire ? Le plus étonnant dans le cas de notre pays est que, si ignorants et ignares qu'ils soient, vous les voyez monter des promotions jusqu'à obtenir des diplômes. Que valent les diplômes obtenus à ce prix et que peut-on attendre comme rendement de la part de tels universitaires ? Ils ont certes des diplômes mais pas la connaissance. Aussi ne peuvent-ils apporter aucune solution à aucun problème de la société. Cette dernière attendait des médecins, on lui donne des assassins, elle attendait des formateurs, on lui donne des déformateurs des jeunes et des enfants. Car, dit-on, « *Nemo dat quod non habet*¹³ ». Si la question de l'éducation se distingue de la problématique du fonctionnement de l'éduquer, c'est parce que « l'élément décisif de toute éducation est le contenu en vue duquel et dans lequel on éduque »¹⁴. Autrement dit, « c'est l'intention d'éduquer, son intentionnalité, l'inscription de l'éducation dans un procès humain ouvert »¹⁵ qui opère cette distinction. Quel est le contenu en vue duquel et dans lequel l'université congolaise éduque-t-elle si c'est pour faire réussir même ceux qui ne le méritent pas ? Le fait d'avoir un diplôme d'État « ouvre » la porte de l'université, mais quand on sait généralement dans quelles conditions ce dernier est obtenu dans notre pays, une rigoureuse et sévère sélection universitaire s'impose pour barrer la route à tous les futurs charlatans.

12 *Ibid.*, p. 22.

13 On ne donne pas ce qu'on n'a pas.

14 Éric WEIL cité par F. MORANDI, *Philosophie de l'éducation*, Paris, Nathan, 2000, p. 17.

15 F. MORANDI, *op. cit.*, p. 17.

3.2. *Tout le monde doit-il faire l'université ?*

Un deuxième mythe qu'il convient de déconstruire est celui qui fait de l'université une voie obligée pour tout le monde. Dès que l'on a terminé le secondaire, on croit que l'on doit aller automatiquement à l'université parce que tout le monde doit aller à l'université. Nous posons alors brutalement cette question : est-ce que tout le monde doit aller à l'université ? Notre réponse est tout de suite négative : absolument pas. C'est ce qu'il nous faut expliquer et démontrer. En effet, il n'existe au monde aucun lieu où tout le monde doit se rendre. Et l'université ne déroge pas à cette règle. Comme la politique, la médecine, la musique, le sport, etc. ne sont pas faits pour tout le monde, de la même manière l'université n'est pas faite pour tout le monde. Dans aucun pays au monde, il n'existe une obligation constitutionnelle ou légale à fréquenter l'université. Et, pour ceux qui veulent y aller, il y a des prérequis auxquels nous avons déjà fait allusion. Voyons comment cela se passe dans certains pays d'Europe¹⁶.

- **En Espagne** : Pour accéder à l'université publique, l'Espagne a choisi la sélection. Selon les places disponibles dans les filières, les candidats sont acceptés en fonction d'une note globale (sur 10) mêlant leur résultat au baccalauréat (60 % de la note) et le score obtenu aux épreuves d'accès à l'université (la *selectividad*, 40 % de la note). Cet examen comporte des épreuves évaluant les compétences acquises au lycée, ainsi que des épreuves facultatives permettant d'obtenir des points supplémentaires pour accéder aux filières très demandées (médecine, droit, ingénierie, etc.). « Un minimum de 5 sur 10 est nécessaire pour entrer à l'université, et la note du dernier ayant été accepté, la "nota de corte", est publiée chaque année à titre d'information », précise Francisco Obispo, du service éducation de l'ambassade d'Espagne en France.
- **En Allemagne** : « La question de la sélection à l'entrée de l'université n'est même pas un sujet de discussion en Allemagne », résume Kilian Quenstedt, de l'Office allemand d'échanges universitaires. Outre-Rhin, les universités des Länder sont en effet libres d'instaurer une sélection en première année « dès qu'il y a plus de candidatures que de places disponibles ». Face à l'afflux d'étudiants ces dernières années, presque la moitié des quelque 9 000 *bachelors* (équivalent de la licence) auraient aujourd'hui

16 https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/10/30/quels-sont-les-criteres-pour-acceder-a-l-universite-en-europe_5207848_4401467.html, consulté le 21 juin 2022.

restreint leur accès. En dehors des facultés de médecine, qui ont leur propre procédure, un critère simple est retenu : la moyenne générale obtenue à l'*Abitur*, le baccalauréat allemand. Les candidats sont acceptés en fonction de leur note jusqu'à épuisement des places. Celle obtenue par le dernier candidat accepté est rendue publique. Ce système pragmatique est facilité par le faible taux de jeunes obtenant l'*Abitur* : 55 % d'une génération, contre 80 % en France. Les autres ont été orientés, bien plus tôt (entre 10 et 12 ans), vers des filières professionnelles.

- **Au Royaume Uni** : Les universités du Royaume-Uni sont libres de sélectionner les étudiants selon les critères de leur choix : dossier scolaire (notes obtenues au *A-level*, équivalent du baccalauréat, mais aussi au *GCSE*, équivalent du brevet des collèges), lettres de motivation, lettres de recommandation d'enseignants, parfois entretiens ou examens d'entrée. L'étudiant doit aussi détailler ses activités extrascolaires (sport, engagement associatif, etc.). En échange de cette liberté quant aux critères, « l'État demande aux universités de faire preuve de transparence », commente Annabelle Allouch, sociologue, auteure de *La Société du concours* (Seuil, 128 pages). Cette transparence passe notamment par une centralisation des candidatures sur la plate-forme UCAS (Universities and Colleges Admissions Service), sorte de Parcoursup français.
- **En Italie** : L'entrée à l'université italienne publique est libre, l'obtention du baccalauréat (la *maturità*) étant suffisant pour accéder à beaucoup de filières. Seuls les cursus de médecine, d'ingénierie, d'art ou d'architecture se sont fixé un nombre maximal d'étudiants avec des examens d'entrée. Mais « des débats sans fin existent depuis les années 1970 autour de la mise en place d'une sélection à l'université », commente Andrea Carteny, professeur d'histoire et directeur de la mobilité internationale à l'université La Sapienza de Rome. Une loi de 2010 autorise cependant les universités à expérimenter « des tests d'orientation et de compétences dans toutes les filières », explique-t-il. L'étudiant n'ayant pas les prérequis nécessaires pour accéder à un cursus est laissé libre d'y entrer, mais doit auparavant suivre une remise à niveau.
- **En France** : Sauf exception, l'entrée à l'université est possible dès l'obtention du baccalauréat via la plateforme d'orientation Parcoursup. Pour la deuxième et la troisième année de licence, les étudiants peuvent poursuivre leur cursus à condition d'avoir validé un certain nombre de crédits ECTS. Certains étudiants passent au niveau supérieur lorsqu'ils n'ont pas réussi tous

leurs examens, et tentent de valider les mêmes épreuves durant l'année suivante. La sélection s'effectue à partir du niveau master. L'admission dépend des établissements. Certains masters 1 sont accessibles en justifiant simplement d'une licence, tandis que certaines filières sont sélectives, notamment dans les universités les plus cotées. Dans ce cas, le recrutement s'effectue alors sur l'étude du dossier scolaire des candidats, voire sur un entretien de motivation. L'entrée en master 2 est quant à elle sélective à partir d'un bac+4. Les étudiants ayant suivi un cursus dans un établissement privé ou une formation qualifiante type BTS peuvent se tourner par la suite vers un diplôme universitaire.

Ces exemples peuvent suffire pour démontrer que, partout au monde, l'entrée à l'université exige certains prérequis et est soumise à une sélection. Pourquoi, en ce domaine, notre pays serait-il le seul à faire exception ? Officiellement et sur papier, il existe bien sûr des concours d'admission, mais en réalité, ce ne sont que des formalités ; comme l'objectif visé est de remplir les auditoriums, seul l'argent payé compte. Comment dans ces conditions se plaindre de la qualité douteuse de nos universitaires ?

Chaque année, l'on assiste à une augmentation du nombre d'étudiants dans les universités. Selon l'Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, au cours de l'année académique 2019-2020, l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire ont inscrit 564.421 étudiants. Par rapport au dernier recensement de 2015-2016, il se dégage un accroissement des effectifs des étudiants de 22%¹⁷. Théoriquement, cet accroissement devait favoriser l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre de haut niveau, ce qui est un facteur indispensable pour amorcer le processus du développement économique et social. Toutefois, cette augmentation de diplômés déversés sur le marché de l'emploi rencontre toujours le problème d'absorption. En d'autres termes, un grand nombre d'universitaires se retrouvent au chômage. Selon un mémoire de 2015 publié en ligne, 85% des jeunes diplômés de 20 à 24 ans sont au chômage à Kinshasa¹⁸. Un autre mémoire de 2013 dont l'étude s'est limitée aux seuls diplômés de l'eau et à la seule ville-province de Kinshasa, révèle, en considérant les

17 Voir l'Annuaire, p. 85.

18 <https://www.memoireonline.com/04/17/9821/Les-determinants-du-chmage-parmi-les-jeunes-diplomes-d-universites-de-20-24-ans-dans-la-ville.html>, consulté le 24 juin 2022.

résultats des enquêtes effectuées en RDC de 2004 à 2005, que 11,3% de docteurs, 10,74% de gradués et 9,27% de licenciés sont au chômage. Selon cette étude, 52% de diplômés universitaires enquêtés ont un emploi, tandis que 48% d'entre eux sont en situation de chômage¹⁹. Et, pour ceux qui sont employés, ils se retrouvent confinés dans des emplois de qualité critiquable et très peu stables qui ne correspondent ni au domaine ni au niveau des études faites.

Mais, si ailleurs, et notamment en France, certains soutiennent la thèse que « l'incertitude de l'insertion professionnelle des diplômés des universités est le résultat de l'incertitude sur la qualité des diplômes qu'ils détiennent »²⁰, dans notre pays, le chômage des universitaires trouve ses origines dans la discrimination à l'embauche, l'inadéquation entre la formation universitaire et les besoins réels de la société, la supériorité de l'offre de diplômés par rapport à la demande du marché de l'emploi.

Cette dernière cause est l'une des raisons pour lesquelles tout le monde ne doit pas faire l'université, d'abord parce que les études universitaires sont longues et coûteuses, et quand on les termine, une inquiétude sérieuse plane sur l'insertion professionnelle, ensuite et surtout parce qu'il existe plusieurs métiers passionnants dont l'exercice ne nécessite pas le passage par l'université, notamment les métiers manuels qui, à cause justement du mythe de l'université, sont de plus en plus négligés et déconsidérés. Il convient donc de revaloriser les métiers manuels parce qu'un plombier, un maçon, un charpentier, un menuisier, un mécanicien sont tout aussi utiles qu'un licencié.

Ne devraient se diriger vers l'université que ceux qui savent le but pour lequel ils y vont et qui en sont conscients. Ce qui frappe et saute aux yeux quand on est en face des universitaires de ces jours, c'est que plusieurs viennent à l'université y chercher le diplôme et non la connaissance, un titre académique et non une compétence. Comme on peut le remarquer, dans leur tête, la perception de l'université est déjà faussée. C'est ainsi que l'on a des étudiants qui sont caractérisés par la loi du moindre effort, le manque de curiosité intellectuelle et scientifique ; des

19 <https://www.memoireonline.com/09/19/10971/La-problematique-de-linsertion-professionnelle-des-diplomes-de-leau--Kinshasa.html>, consulté le 24 juin 2022.

20 G. FELOUZIS, « Des mondes incertains : les universités, les diplômés et l'emploi », *Formation emploi* [En ligne], 101 | janvier-mars 2008, mis en ligne le 31 mars 2010, URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/1135> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.1135>, consulté le 05 juillet 2022.

étudiants sans goût de la recherche, qui se contentent du minimum sans jamais viser l'excellence et dont toute la philosophie est « pourvu que j'y arrive, peu importe les moyens ». Ils achètent alors tout : les côtes des travaux pratiques, interrogations et examens, la rédaction et la défense des mémoires, et, enfin, les diplômes. C'est la loi et le règne du roi-argent. Si par exemple ils terminent comme licenciés de l'Institut Supérieur de Développement Rural, c'est dans les bureaux de la ville qu'ils veulent trouver de l'emploi, ils répugnent le village et sont incapables d'entreprendre une petite activité d'agriculture ou d'élevage.

Ces diplômes et titres académiques achetés explique un des paradoxes de notre pays, pays certes à plusieurs paradoxes. La République Démocratique du Congo compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Selon l'Annuaire statistique de l'ESU de 2019-2020, on en dénombre 971, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année 2015-2016. Toutefois, on n'entend presque pas parler d'inventions sorties de ces établissements en sciences, en technologie, en médecine, en chimie, en physique, en nutrition, en agronomie, etc. Nos universitaires ne peuvent-ils pas inventer une nouvelle source d'énergie, un nouveau médicament, une nouvelle manière de cuire ou de conserver la nourriture, une nouvelle façon et un nouveau plan de construction des maisons, des nouveaux moyens de locomotion et de communication ? Plus haut, parmi les fonctions de l'université, nous avons mentionné le service à la société. En effet, réussir à l'université n'est pas une fin en soi car, au bout du compte, il se pose la question de l'employabilité du diplômé universitaire. Or, celle-ci exige que soient acquises certaines compétences.

Depuis le processus engendré par la Déclaration de Bologne qui vise l'employabilité des titulaires des diplômes universitaires, un débat a été rouvert sur les rapports entre la culture universitaire et le monde du travail. Le système LMD nomme les compétences à acquérir pour chaque type d'enseignement universitaire. Comme l'explique Amaury Daele, « nommer les compétences que les étudiant-e-s développent au cours de leur parcours de formation universitaire, ce n'est donc plus s'intéresser uniquement à ce qu'ils ont pu emmagasiner comme savoirs ou savoir-faire (ce qui est décrit le plus souvent dans les objectifs) mais c'est aussi s'intéresser à ce qu'ils vont pouvoir en faire plus tard, une fois leurs études terminées, dans des situations professionnelles com-

plexes et variées »²¹. Les études à l'université sont donc exigeantes car il s'agit non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de savoir les mettre en œuvre après la formation universitaire, dans un esprit de créativité et d'innovation. Il y a un lien entre les connaissances et les compétences : « c'est grâce entre autres à des connaissances auxquelles on peut recourir que l'on peut développer des compétences complexes comme la collaboration ou la créativité. Les connaissances dites « de base » comme de la théorie, des définitions, l'application de formules, etc. restent indispensables. Quand on parle de compétence, on parle donc bien sûr de mise en œuvre de connaissances (de divers types), de savoir-faire et de savoir-être dans des situations réelles complexes »²². Pour Mgr Bakole : « Le 'bagage' intellectuel d'un universitaire n'est pas simplement une certaine quantité de matière qu'il serait capable de 'reproduire' ; il s'agit bien plutôt d'être à même d'utiliser son savoir de manière critique et efficace face aux problèmes concrets de sa propre vie et de son milieu »²³.

La course effrénée aux diplômes et aux titres se fait au détriment des connaissances et compétences à acquérir. Ceci explique en grande partie la non productivité et la non créativité de nos universitaires ainsi que leur incapacité à trouver des solutions aux problèmes réels de notre société, et plus particulièrement au problème du sous-développement. Or, « l'universitaire est précisément celui qui doit être assez perspicace et créatif, pour découvrir ce qu'il est possible d'entreprendre avec les moyens de bord, celui qui est capable d'initiatives, même si personne n'est là pour le diriger et qu'aucune institution ne lui dicte ce qu'il faut faire »²⁴. Le nombre d'universités et d'universitaires peut croître de façon exponentielle chaque année, aussi longtemps que dans l'imaginaire collectif et dans la pratique on ne revient pas aux fondamentaux et aux objectifs de l'université, aussi longtemps que circuleront ces mythes sur l'université et qu'ils ne seront pas détruits et déconstruits, l'université, au lieu de contribuer au développement de notre pays et résoudre ses problèmes, sera elle-même le problème à résoudre d'abord.

21 <https://pedagogieuniversitaire.wordpress.com/2009/04/24/les-competences-a-luniversite/>, consulté le 05 juillet 2022.

22 <https://pedagogieuniversitaire.wordpress.com/2009/04/24/les-competences-a-luniversite/>, consulté le 06 juillet 2022.

23 Mgr BAKOLE, *op. cit.*, p. 23.

24 *Ibid.*, p. 22.